



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Subvention pour le dispositif d'aide à l'utilisation du Patronage
Laique**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080016

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention pour le dispositif d'aide à l'utilisation du Patronage
Laique**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement culturel, et en particulier la diffusion et la pratique amateur, a élaboré, conjointement avec l'Association les Matapeste, un dispositif d'aide aux utilisateurs de la Maison des Théâtres Amateurs et Professionnels.

Cette aide renouvelable est réservée aux associations culturelles niortaises adhérentes à l'Office Municipal de la Culture. Elle est applicable pour les réservations effectuées par les associations culturelles niortaises à compter du 1^{er} janvier 2007.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2008, imputation 65 3139 6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Autoriser Monsieur le Maire à verser aux associations remplissant les conditions fixées dans le dispositif d'aide aux utilisateurs du Patronage Laïque les subventions suivantes :

Associations	Montant de la subvention en €
SCOP Les Matapeste	548 ,50
Tang'ochos	135,00
Golpe Pena Flamenca	63.00
Théâtre de la Chaloupe	98,00
Compagnie Boutabouh	547.00
Aline	629.50
Oarsis	77,00
Total	2 098

- Approuver les conventions avec la Société Coopérative de Production « les Matapeste » et l'association « Théâtre de la Chaloupe » pour le versement des subventions afférentes.

- Autoriser Monsieur le Maire à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN